



NOTE DE SYNTHESE CONSEIL MUNICIPAL

DU 7 AVRIL 2025

L'ordre du jour est le suivant :

Liste des présents et représentés.

NOM – Prénom	Présent Absent Excusé Représenté	NOM – Prénom	Présent ou Représenté
BARTHET Marie-France	P.	JAULENT Lucas	P
BELACEL Hamdani	P.	KIRCHSTETTER Bernard	P
BOFFELLI Annie	R. Picarel	LACZNY-VIGNES Véronique	P
BOYER-CORCUFF Marie-Laure	P.	LAHCINI Hamel	P
BRETON Marie	P.	MAHDI Frédéric	P.
CABAL Céline	P.	MASSA Alain	P.
CHAPPERT-GAUJAL Nathalie	P.	PERROT Frédéric	R. Ching
CHING Monique	P.	PHILIPPE Laure-Emmanuelle	P.
DEVOUGE Sophie	P.	PICAREL Edouard	P
DUPLESSY Christine	P.	PY Michel	P.
FARINES Richard	P.	ROLLAND Claude	P.
FRANCOIS Isabelle	P.	TABOULET Caroline	R. Chappert-Gaujal
GRIZAUD Nicolas	P.	VALLVERDU Jean-Marc	P.
ILLESCAS André	P.		

A APPROBATION DU PROCES-VERBAL ET INFORMATION SUR LES DECISIONS

1 APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 DECEMBRE 2024

Leucate Citoyenne : Intervention de Sophie DEVOUGE

Nous avons deux remarques concernant les votes faits par Leucate Citoyenne lors du conseil du 23 décembre 2024.

Pour le procès-verbal est inscrit abstention alors que Leucate Citoyenne a voté contre A propos du nouveau régime indemnitaire des agents de police municipale il est noté abstention, alors que Leucate Citoyenne a voté pour.

Leucate Renouveau	Pour
Leucate Citoyenne	Abstention
Leucate Bleu Marine	Abstention
MASSA Alain	Abstention
MAHDI Frédéric	Abstention

2 DECISIONS DU MAIRE PRISES PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Décisions prises par le Maire par délégation du conseil municipal en application de la délibération n°2020/004/5.4 conformément aux dispositions des articles L.2122-22 et L.2122-23 du CGCT.

Date	Objet
18/12/2024	Emprunt Ville - Contrat de prêt - La Banque Postale
24/12/2024	Tarifs ALSH au 01/01/2025
08/01/2025	Cession d'un lot de 4 véhicules
08/01/2025	MSP-Dr Homann-Résiliation bail bureau entrée
08/01/2025	MSP-Dr Homann-Bail précaire bureau 1 et bureau entrée
10/01/2025	Crèche-Multi Accueil-Tarifs 2025
10/01/2025	Aires de stationnement Camping-cars - Tarifs 2025
20/01/2025	MSP-Dr Mahé-Avenant 1-Bureaux 3-4-5
07/02/2025	Tarifs 2025-Camping Cap Leucate et Mer sable Soleil - Locations emplacements et mobil-homes
20/02/2025	Port-Location avec Option d'Achat-Remorque motorisée
11/03/2025	Port-Constat accord Commune-Juchereau
13/03/2025	Convention Leucate Aventures
17/03/2025	Port - Attribution d'un poste à flot - Bateau école
17/03/2025	MSP-Dr Cholas-Bureau 4
20/03/2025	Tarifs 2025-Mondial du Vent

Leucate Citoyenne : Intervention Jean-Marc VALLVERDU

Pourquoi un tel turnover des médecins ?

Le besoin d'une offre médicale plus conséquente et plus stable est toujours d'actualité à Leucate.

Réponse du maire :

Leucate a la meilleure offre médicale de tout le secteur, lorsque l'on se compare on est rassuré. La maison médicale a été faite pour cela elle remplit ses objectifs progressivement.

Il n'y a pas de turnover, le seul docteur Loïc Marlan a eu un souci d'intégration locale, il a été aussitôt remplacé par le docteur Suares depuis il n'y a pas eu de turnover.

Les modifications de baux que j'ai signées ont été faites pour adapter le service et notamment DOCAPIC

Un troisième médecin, le docteur Cholas doit rejoindre la Maison de Santé.

Commentaire Leucate Citoyenne

Leucate Citoyenne sera toujours favorable au développement de la maison de santé de Port-Leucate, néanmoins nous avons toujours pensé que la singularité de notre commune exige une répartition géographique de l'offre de santé avec un pôle au village

B AFFAIRES GENERALES / INTERCOMMUNALITE

1 EVOLUTION DE LA STRUCTURE SCOLAIRE POUR LA RENTREE 2025

Il s'agit de fusionner administrativement l'école maternelle de Leucate village et de l'école élémentaire André HÉLÉNA en une seule entité unique à compter de la rentrée de septembre 2025,

Le groupe scolaire du village serait composé de 3 classes en maternelle et de 5 classes en élémentaire, soit 8 classes comme actuellement, pour un effectif prévisionnel de 190 élèves.

Vote Pour Unanimité

2 RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LE RESEAU DE LECTURE PUBLIQUE DU GRAND NARBONNE

Cette convention s'articule autour d'un accord cadre et de deux services optionnels :

- L'accord cadre permet l'accès au site internet, à l'agenda partagé et aux actions culturelles délocalisées
- L'option 1 permet l'accès à la carte d'abonné unique et aux ressources numériques accessibles 24h/24
- L'option 2 permet l'accès au système informatique commun et à la navette documentaire

Vote Pour Unanimité

C URBANISME / FONCIER / AMENAGEMENT

1 FONCIER

1.1 Régularisation foncier ouvert au public Pavillon 4 - Rue de la Vixiège.

Il s'agit de régulariser les fonciers qui sont ouverts à la circulation publique et qui concourent à la bonne requalification des espaces publics notamment participant à la mise en accessibilité du quartier et des ERP suite aux travaux de réaménagement de la rue de la Vixiège.

Vote Pour Unanimité

1.2 Servitude d'ancrage de pergolas municipales sur le Pavillon 4

Dans le cadre des travaux de réaménagement de la rue Vixiège, un projet d'harmonisation de l'occupation commerciale des terrasses commerciales a été décidé avec la création de pergolas publiques au droit des commerces des pavillons 4 et 5.

Vote Pour Unanimité

1.3 Régularisation foncier ouvert au public Pavillon 5

Réaménagement de la rue de la Vixiège

Il s'agit de régulariser les fonciers qui sont ouverts à la circulation publique et qui concourent à la bonne requalification des espaces publics notamment participant à la mise en accessibilité du quartier et des ERP.

Vote Pour Unanimité

1.4 Servitude d'ancrage de pergolas municipales sur le Pavillon 5

Dans le cadre des travaux de réaménagement de la rue de la Vixiège, un projet d'harmonisation de l'occupation commerciale des terrasses commerciales a été décidé avec la création de pergolas publiques au droit des commerces des pavillons 4 et 5.

Vote Pour Unanimité

1.5 Servitude d'ancrage pour éclairage public sur l'Amirauté

Dans le cadre du réaménagement de la rue de la Vixiège, les éléments de voirie ou des mobiliers urbains ont été revus de manière à faciliter la circulation piétonne.

En particulier l'éclairage public a été remis aux normes et il a été demandé à la copropriété de l'AMIRAUTÉ de permettre la pose de trois points lumineux sur son bâtiment.

Vote Pour Unanimité

1.6 Régularisation foncier ouvert au public l'Amirauté

La mise en œuvre des travaux publics s'étend sur les espaces ouverts à la circulation, jusqu'au domaine privé des copropriétés.

Or, les limites cadastrales entre le domaine public et le domaine privé de certaines copropriétés n'ont parfois pas été respectées dans les constructions qui datent du début de la mission Racine.

Il s'agit de régulariser les fonciers qui sont ouverts à la circulation publique et qui concourent à la bonne requalification des espaces publics notamment participant à la mise en accessibilité du quartier et des ERP.

Vote Pour Unanimité

1.7 Acquisition partielle de la parcelle DN 157 ouverte à la circulation publique

La surface de voirie à céder par la SCI PHOCEA LA 2020 ZAC DU CAPISCOL à la commune pour l'euro symbolique, est d'environ 10 m².

Monsieur le Maire propose que les frais relatifs à cette rétrocession (géomètre et rédaction des actes notariés) soient à la charge de la commune.

Vote Pour Unanimité

1.8 Acquisition de la parcelle CB 80

Il s'agit de l'acquisition de la maison sise au **8 de la rue du Moulin** pour une somme de **640 000 €** hors frais de notaire et une surface de **1157 m²**

Intervention Marie-France BARTHET

Nous allons voter POUR l'acquisition de cette parcelle puisqu'elle jouxte l'école du village et permettra donc une réorganisation et une extension des équipements scolaires et périscolaires et de la cantine scolaire.

Par contre, nous nous interrogeons sur le fait que vous êtes actuellement en train de prévoir pour la rentrée 2025 le déménagement de l'actuelle cantine vers l'ancien bâtiment de la trésorerie. Pourquoi payer deux fois des travaux d'aménagement de cantine à un an d'intervalle ?

Réponse du maire :

L'acquisition de la maison de Monsieur ALVAREZ n'est pas un projet qui va pouvoir se faire de suite. Les effectifs de la cantine ont augmenté en cours d'année et nous ont même empêché de recevoir à certains moments des enfants et donc le besoin est urgent. Ce bâtiment à disposition à moindre frais, je ne sais pas exactement combien, mais c'est un bâtiment qui est déjà aux normes PMR et à moindre frais peut être aménagé pour accueillir tous les enfants. Les travaux ne sont pas des travaux perdus, je ne sais pas ce que deviendra après ce bâtiment mais les travaux qui vont être réalisés pourraient être utiles à quelques projets qui viendraient après la cantine dans ce bâtiment de la trésorerie.

Marie-France

Et donc combien de temps un an, deux ans ? quel est votre planning ?

Le maire

On n'a pas de calendrier encore, oui c'est de l'ordre du moyen court terme, deux ans environ, faire l'acquisition, les permis, les travaux....

Marie-France

Et dans cette belle acquisition quels sont les projets que vous prévoyez plus précisément parce que c'est grand ?

Le maire

Alors la cantine sur la partie du terrain qui est enclavée dans le périmètre de l'école. La destination de la maison n'est pas encore arrêtée. Ce sont des projets qui arriveront d'ici là, on verra. Ce qui nous intéresse pour l'instant est cette partie de terrain enclavée dans l'école pour pouvoir aménager une cantine en accès public, ce terrain est très grand.

Pour la maison c'est l'opportunité, il peut y avoir des projets dessus, on verra, il n'y a pas de décision prise pour l'instant quant à l'avenir de la partie bâtie.

Commentaire Leucate Citoyenne :

Nous sommes totalement **favorables** à un agrandissement de l'école mais nous regrettons deux choses :

- Les personnes concernées (enseignants, parents d'élèves,...) ne sont **pas du tout consultées** sur ce projet,
- La **vision à court terme** qui multiplie les coûts pour la commune.

Vote Pour Unanimité

1.9 Acquisition de la parcelle BZ 13

Dans le cadre de la lutte contre la cabanisation.

La superficie de cette parcelle est de 739m². Elle est située en zone Ns du Plan local d'urbanisme.

Le prix négocié avec les propriétaires a été fixé à 300€ net vendeur.

Vote Pour Unanimité

1.10 Acquisition de la parcelle CL 396

La superficie de cette parcelle est de 590m² et elle est dotée d'une construction destinée à être démolie.

Elle est située en zone Ns du Plan local d'urbanisme.

Le prix négocié avec les propriétaires a été fixé à 500€ net vendeur.

Vote Pour Unanimité

1.11 Acquisition partielle de la parcelle CS 406

La superficie des droits cédés de cette parcelle est de 1576m² et l'entièvre parcelle fait 3152m².

Elle est située en zone N du Plan local d'urbanisme.

Le prix négocié avec les propriétaires a été fixé à 630.40€ net vendeur, soit 0.40€ / m².

Vote Pour Unanimité

1.12 Cession à l'euro symbolique de la parcelle CD 102

Aujourd'hui, afin de valoriser le foncier communal, il est proposé de céder au bailleur social ALOGEA un bien cadastré CD 102, situé **1 rue du chemin neuf à Leucate Village**, à l'euro symbolique.

Dans un souci de mixité sociale, la cession de ce bien permettra la réalisation de 2 logements sociaux et d'un commerce à cet endroit.

Enfin, le bien ayant été estimé à **60 000 €** par le service des domaines, sa vente permettra également de minorer le prochain prélèvement SRU perçu par les services de l'Etat.

Commentaire Leucate Citoyenne :

Nous sommes favorables à cette acquisition et rappelons que régulièrement la commune et donc les Leucatois sont pénalisés financièrement en raison du manque de logements sociaux.

Vote Pour Unanimité.

1.13 Modification des modalités d'acquisition des parcelles CT 421, CT 422, CT 423 et CT 424

Monsieur le Maire rappelle qu'aux termes de la délibération susvisée, le Conseil Municipal avait acté l'acquisition des parcelles évoquées supra, situées à proximité des bunkers communaux, à la Caramoun.

Dans le cadre de la réalisation des actes notariés, il est apparu que ces parcelles étaient toujours inscrites au nom des parents des vendeurs, aujourd'hui décédés, de sorte que la succession n'était pas encore clôturée.

Vote Pour Unanimité.

2 AMENAGEMENT

2.1 Rétrocession voiries des Fourniques : rue Roger Meynier, rue Jean Antoine de Bourcier, rue Antoine du Barry.

Elle concerne aussi les équipements urbains et les éléments de réseaux pour lesquels la commune est compétente à savoir l'éclairage public et les espaces verts.

Cette rétrocession est conditionnée à la réalisation de travaux de remise aux normes qui s'avèrent nécessaires ce jour.

Ces travaux font l'objet d'une liste validée par l'ASL pour un montant de 15 867,50 € HT conformément aux éléments joints.

Monsieur le Maire propose que les frais relatifs à cette rétrocession (rédaction des actes notariés) soient à la charge du demandeur.

Vote Pour Unanimité.

2.2 Convention de passage ENEDIS – Parcelle CE 259 – Leucate village.

Monsieur le Maire informe l'assemblée, que des travaux d'extension d'ouvrages électriques publics ont été réalisés sur la parcelle communale CE 259, rue Francis Vals à Leucate Village pour la création d'une alimentation en basse tension pour une borne de recharge électrique du SYADEN.

Le tracé des ouvrages implique d'établir pour des fins d'exploitation une servitude pour 1 canalisation souterraine dans une bande de 1 mètre de large sur une longueur totale d'environ 21 ml

Vote Pour Unanimité.

2 CONCESSION AIRE DE LOISIRS SUR LES DEPENDANCES DU DOMAINE PUBLIC MARITIME AU LIEU-DIT « CAP DE FRONT »- AVENANT N° 2

Vote Pour Unanimité.

4 URBANISME

4.1 Plan Local d'Urbanisme : arrêt du PLU

1- Rappel des termes de la révision du PLU :

2- La mise au débat du PADD du PLU

3- Bilan de la concertation

Leucate Citoyenne : Intervention Marie-France BARTHET

Le Plan local d'urbanisme que vous nous avez transmis il y a 5 jours comprend avec les annexes environ 10 000 pages ! Et il ne suffit pas de lire, il faut analyser et se concerter ce qui est totalement impossible dans le temps imparti. Aussi, nous réservons nos remarques de fond à l'enquête publique qui suivra.

Nous ferons uniquement une remarque de forme :

Vous indiquez (page 22) que le registre de concertation mis à la disposition du public en mairie de Leucate n'a reçu aucune observation. Ce qui est normal puisque nous n'avons vu aucune publicité pour ce registre et nous apprenons aujourd'hui son existence. Effectivement mettre un registre de concertation pour le public et n'en faire aucune publicité est une bonne manière d'éviter toute remarque !!

J'espère que vous ne ferez pas pareil pour annoncer l'enquête publique car sinon cela annulerait toute la procédure !

À ce sujet pouvez-vous nous préciser la date ou la période à laquelle aura lieu cette enquête publique ?

Réponse du maire

Ce n'est pas précisé, nous n'avons pas de date encore.

Marie-France

Même pas de période, un mois, deux mois, trois mois ?

Le maire

La période règlementaire

Marie-France

Non, je ne parle pas du délai, le délai règlementaire c'est normalement deux mois.

Le maire

Je ne sais pas

Marie-France

Pas du tout ?

Le maire

Pas du tout.

Marie-France

Ça pourrait commencer dans un an ?

Le maire

Je ne pense pas, mais ça pourrait

Marie-France

C'est étonnant que vous ne sachiez pas à peu près à quel moment aura lieu l'enquête publique parce que si vous voulez avertir la population qu'il y a une enquête publique c'est quand même mieux de savoir à quel moment elle aura lieu !

Le maire

Il y a d'autres étapes à passer avant l'enquête publique

Marie-France

Oui, la consultation des Personnes Publiques Associés !

Le maire

Dès que l'on aura passé ces étapes-là, à ce moment-là on pourra se prononcer avec plus de visibilité sur la période durant laquelle se tiendra l'enquête publique. Tant que ces consultations ne sont pas terminées ce moment ne peut être défini.

Marie-France

Alors je vais poser une question plus précise à laquelle vous allez pouvoir répondre.

Quand les PPA auront été consultés est-ce que vous avez besoin d'une délibération du conseil municipal pour lancer l'enquête publique

Le maire

Je ne crois pas, madame CROS confirme.

Marie-France

Et donc comment allez vous avertir la population de cette enquête, parce que si vous avertissez comme pour le registre ça va faire mal.

Madame CROS.

Tout le monde est averti dans les mêmes formes, les mêmes conditions et quand ça intéresse, on a beaucoup de remarques et quand ça n'intéresse pas on en a peu, ce n'est pas différent d'une procédure à l'autre. Il y a des enquêtes qui suscitent beaucoup de participation et d'autres moins.

Marie-France

Est-ce que c'est vous qui lancez l'enquête publique ou est-ce la préfecture ?

Madame CROS

C'est nous qui pilotons la procédure, on va demander la nomination d'un commissaire enquêteur, il y a des formalités de publicité obligatoires et tout un arsenal de publicités qui sont obligatoires qui vont s'imposer à nous plusieurs semaines et même plusieurs mois avant

Le maire

Les informations sont régulièrement relayées sur Facebook et sur les panneaux électroniques.

Marie-France

Pas à propos du registre.

Le maire

L'information sur la présence du registre a été faite.

Marie-France

Absolument pas.

Commentaire Leucate Citoyenne

Le projet de PLU inscrit dans le marbre le développement de la commune pendant les 20 prochaines années, Les dispositions règlementaires dans la phase d'élaboration du PLU ont été respectées au strict minimum.

Un tel projet mérite plus. **Nous demandons qu'une information spécifique en direction de tous les administrés résidents à l'année ou occasionnellement à Leucate soit faite.**

Leucate Renouveau	Pour
Leucate Citoyenne	Contre
Leucate Bleu Marine	Contre
MASSA Alain	Contre
MAHDI Frédéric	Contre.

4.2 Règlement Local de Publicité : arrêt du RLP

Leucate Renouveau	Pour
Leucate Citoyenne	Contre
Leucate Bleu Marine	Abstention
MASSA Alain	Contre
MAHDI Frédéric	Contre.

4.3 Droit de préemption commercial

Leucate Citoyenne : Intervention André ILLÉSCAS

Lors du conseil municipal du 26 mai 2023, nous avons voté pour un droit de préemption renforcé, nous aimerions savoir si la convention avec l'Office Foncier Public d'Occitanie a été signée ?

Réponse du maire

Ce n'est pas le même sujet pour que ce soit à l'ordre du jour du conseil il faut une demande écrite conformément au règlement intérieur voté.

Poursuite de l'intervention d'André.

La CCI de l'Aude dans le **rappor joint à ce conseil**, encourage la commune à mettre en place une stratégie globale de revitalisation commerciale et c'est bien en effet ce qui manque cruellement à votre proposition, mais peut être envisagez-vous de mettre en place un plan d'actions, ou une concertation, ce qui nous surprendrait favorablement ?

Je ne fais même plus allusion à la création d'une commission urbanisme.

Le maire.

La stratégie, tout le monde peut le voir ou le constater, l'offre commerciale ne s'est jamais aussi bien portée que maintenant sur la commune. On enregistre par la CCI des progressions fulgurantes plus de 25% sur les quatre dernières années, la stratégie porte ses fruits et pour nous permettre d'aller encore plus loin le droit de préemption est à l'ordre du jour.

Commentaire Leucate Citoyenne

Lors du conseil de mars 2023, le maire nous informait déjà à propos du développement économique que la CCI donnait sur les 4 dernières années en moyenne 20% de commerces supplémentaires sur la commune. Aujourd'hui il nous

annonce plus de 25%

Nous avons interrogé la CCI qui nous a confirmé par courriel ne jamais avoir été sollicitée par la commune sur le développement économique des entreprises à Leucate. »

En fait la mairie comptabilise les nouveaux commerçants mais pas ceux qui partent : le calcul est donc faux !

Leucate Renouveau	Pour
Leucate Citoyenne	Abstention
Leucate Bleu Marine	Contre
MASSA Alain	Contre
MAHDI Frédéric	Contre.

D ENVIRONNEMENT

1 CONVENTION TRIPARTITE D'OCCUPATION TEMPORAIRE D'USAGE CYNEGETIQUE

Cette convention permet aux chasseurs adhérents à l'ACCA de Leucate d'être autorisés à chasser sur les terrains du Conservatoire du Littoral.

La commune doit également être signataire de cette convention de par son titre de gestionnaire des terrains du Conservatoire du Littoral.

De cette autorisation découle le paiement par l'ACCA de Leucate d'une redevance annuelle de 151.13€ payable tous les 1ers novembres entre les mains du comptable de la commune de Leucate gestionnaire du site.

Vote Pour. Unanimité.

E MESURES D'ORDRE BUDGETAIRES ET COMPTABLE

1 APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2024

1.1 Budget « Principal »

Leucate Renouveau	Pour
Leucate Citoyenne	Abstention
Leucate Bleu Marine	Abstention
MASSA Alain	Abstention
MAHDI Frédéric	Abstention

1.2 Budget annexe « Régie Municipale du Port »

Leucate Renouveau	Pour
Leucate Citoyenne	Abstention
Leucate Bleu Marine	Abstention
MASSA Alain	Abstention
MAHDI Frédéric	Abstention

1.3 Budget annexe « Camping et Aires de camping-cars »

Leucate Renouveau	Pour
Leucate Citoyenne	Abstention
Leucate Bleu Marine	Abstention
MASSA Alain	Abstention
MAHDI Frédéric	Abstention

1.4 Budget annexe « Événementiel »

Leucate Renouveau	Pour
Leucate Citoyenne	Abstention
Leucate Bleu Marine	Abstention
MASSA Alain	Abstention
MAHDI Frédéric	Abstention

2 APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2024

2.1 Budget « Principal »

II - PRESENTATION GENERALE				II
VUE D'ENSEMBLE - EXECUTION DU BUDGET				A
		DEPENSES	RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 19 902 341,14	G 25 053 934,88	
	Section d'investissement	B 12 894 983,06	H 7 884 954,50	
		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 0,00 (si déficit)	I 3 118 849,35 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D 2 108 855,20 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)	
		=	=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		=A+B+C+D 34 906 179,40	=G+H+I+J 36 057 738,73	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (¹)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00	
	Section d'investissement	F 2 413 987,67	L 3 878 567,56	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=E+F 2 413 987,67	=K+L 3 878 567,56	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	=A+C+E 19 902 341,14	=G+I+K 28 172 784,23	
	Section d'investissement	=B+D+F 17 417 825,93	=H+J+L 11 763 522,06	
	TOTAL CUMULE	=A+B+C+D+E+F 37 320 167,07	=G+H+I+J+K+L 39 936 306,29	

Leucate Renouveau	Pour
Leucate Citoyenne	Abstention
Leucate Bleu Marine	Abstention
MASSA Alain	Abstention
MAHDI Frédéric	Abstention

2.2Budget annexe « Régie Municipale du Port »

► Arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous :

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE ADMINISTRATIF				II
VUE D'ENSEMBLE				A1

EXECUTION DU BUDGET				
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 4 355 819,22	G 5 081 662,98	H-A 725 843,76
	Section d'investissement	B 1 675 153,74	H 1 492 659,80	I-B -182 493,94
		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 485 254,85 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 58 833,40 (si excédent)	
		=	=	
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 6 030 972,96	Q= G+H+I+J 7 118 411,03	R=P-Q 1 087 438,07
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00	
	Section d'investissement	F 115 682,10	L 279 941,00	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=E+F 115 682,10	=K+L 279 941,00	
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	=A+C+E 4 355 819,22	=G+H+K 5 566 917,83	1 211 098,61
	Section d'investissement	=B+D+F 1 790 835,84	=H+I+L 1 831 434,20	40 598,36
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 6 146 655,06	= G+H+I+J+K+L 7 398 352,03	1 251 696,97

Leucate Renouveau	Pour
Leucate Citoyenne	Abstention
Leucate Bleu Marine	Pour
MASSA Alain	Abstention
MAHDI Frédéric	Abstention

2.3 Budget annexe « Camping et Aires de camping-cars »

► Arrêter les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous :

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF			II
VUE D'ENSEMBLE			A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 963 660,17	G 1 194 638,23	G-A 230 978,06
	Section d'investissement	B 3 738 351,28	H 3 751 307,33	H-B 12 956,05
		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 537 153,80 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D 54 979,10 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)	
		=	=	
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 4 756 990,55	Q= G+H+I+J 5 483 099,36	=Q-P 726 108,81
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00	
	Section d'investissement	F 305 593,14	L 0,00	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 305 593,14	= K+L 0,00	
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 963 660,17	= G+H+K 1 731 792,03	768 131,86
	Section d'investissement	= B+D+F 4 098 923,52	= H+J+L 3 751 307,33	-347 616,19
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 5 062 583,69	= G+H+I+J+K+L 5 483 099,36	420 515,67

Leucate Renouveau	Pour
Leucate Citoyenne	Abstention
Leucate Bleu Marine	Pour
MASSA Alain	Abstention
MAHDI Frédéric	Abstention

2.4 Budget annexe « Événementiel »

► **Arrêter** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous :

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF						II
VUE D'ENSEMBLE						A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	784 457,14	G	744 809,66	G-A -39 647,48
	Section d'investissement	B	0,00	H	0,00	H-B 0,00
+						+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	62 950,00 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)	
=						=
		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D	784 457,14	Q= G+H+I+J	807 759,66	=Q-P 23 302,52
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00	
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00	
		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	784 457,14	= G+H+K	807 759,66	23 302,52
	Section d'investissement	= B+D+F	0,00	= H+J+L	0,00	0,00
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	784 457,14	= G+H+I+J+K+L	807 759,66	23 302,52

Leucate Renouveau	Pour
Leucate Citoyenne	Abstention
Leucate Bleu Marine	Contre
MASSA Alain	Contre
MAHDI Frédéric	Contre

3 AFFECTATION DES RESULTATS 2024**3.1 Budget « Principal »**

► **Constater et affecter** les résultats de l'exercice 2024 du budget « Principal », comme suit :

Affectations des résultats	Montants
Résultats d'investissement (D001)	-7 118 883,76 €

Soldes des restes à réaliser	1 464 579,89 €
Besoin de financement	-5 654 303,87 €
Résultats de fonctionnement	8 270 443,09 €
Affectation en réserves (1068)	5 654 303,87 €
Report en fonctionnement (R002)	2 616 139,22 €

Leucate Renouveau	Pour
Leucate Citoyenne	Abstention
Leucate Bleu Marine	Abstention
MASSA Alain	Abstention
MAHDI Frédéric	Abstention

3.2 Budget annexe « Régie Municipale du Port »

- **Constater et affecter** les résultats de l'exercice 2024 du budget annexe « Régie Municipale du Port », comme suit :

Affectations des résultats	Montants
Résultats d'investissement (D001)	-123 660,54 €
Soldes des restes à réaliser	164 258,90 €
Besoin de financement	0,00 €
Résultats de fonctionnement	1 211 098,61 €
Affectation en réserves (1068)	
Report en fonctionnement (R002)	1 211 098,61 €

Leucate Renouveau	Pour
Leucate Citoyenne	Abstention
Leucate Bleu Marine	Abstention
MASSA Alain	Abstention
MAHDI Frédéric	Abstention

3.3 Budget annexe « Camping et Aires de camping-cars »

- **Constater et affecter** les résultats de l'exercice 2024 du budget annexe « Camping et aires de camping-cars », comme suit :

Affectations des résultats	Montants
Résultats d'investissement (D001)	-42 023,05 €
Soldes des restes à réaliser	-305 593,14 €
Besoin de financement	347 616,19 €
Résultats de fonctionnement	768 131,86 €

Affectation en réserves (1068)	347 616,19 €
Report en fonctionnement (R002)	420 515,67 €

Leucate Renouveau	Pour
Leucate Citoyenne	Abstention
Leucate Bleu Marine	Abstention
MASSA Alain	Abstention
MAHDI Frédéric	Abstention

3.4 Budget annexe « Événementiel »

- **Constater et affecter** les résultats de l'exercice 2024 du budget annexe « Evénementiel », comme suit :

Affectations des résultats	Montants
Résultats d'investissement (R001)	
Soldes des restes à réaliser	
Besoin de financement	
Résultats de fonctionnement	23 302,52 €
Affectation en réserves (1068)	
Report en fonctionnement (R002)	23 302,52 €

Leucate Renouveau	Pour
Leucate Citoyenne	Abstention
Leucate Bleu Marine	Abstention
MASSA Alain	Abstention
MAHDI Frédéric	Abstention

4 APPROBATION DES BUDGETS SUPPLEMENTAIRES 2025

4.1 Budget « Principal »

- **Approuver** le budget supplémentaire 2025 du budget « Principal » comme suit :

Budget annexe <

2025 du budget annexe
VILLE DE LEUCATE - COMMUNE DE LEUCATE - BS - 2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE

		DEPENSES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2) 001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif)
	=	=
	Total de la section d'investissement (3)	1
		DEPENSES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2) 002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit)
	=	=
	Total de la section de fonctionnement (4)	1
	TOTAL DU BUDGET (5)	1

Leucate Renouveau	Pour
Leucate Citoyenne	Contre
Leucate Bleu Marine	Abstention
MASSA Alain	Contre
MAHDI Frédéric	Contre

4.2 Régie Municipale du Port »

- **Approuver** le budget supplémentaire 2025 du budget annexe « Régie municipale du port » comme suit :

Budget annexe <

2025 du budget annexe

VILLE DE LEUCATE - REGIE MUNICIPALE DU PORT - BS - 2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 272 182,11	61 083,50
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTÉ (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 211 098,61
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	1 272 182,11	1 272 182,11

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	846 411,63	805 813,27
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	115 682,10	279 941,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)	(si solde négatif) 123 660,54	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	1 085 754,27	1 085 754,27
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	2 357 936,38	2 357 936,38

Leucate Renouveau	Pour
Leucate Citoyenne	Abstention
Leucate Bleu Marine	Abstention
MASSA Alain	Contre
MAHDI Frédéric	Contre

4.3 Camping et Aires de camping-cars »

► **Approuver** le budget supplémentaire 2025 du budget annexe « Camping et Aires de camping-car » comme suit :

VILLE DE LEUCATE - CAMPINGS ET AIRES DE CAMPING - BS - 2025

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1
EXPLOITATION			
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	420 515,67	0,00
	+	+	+
RÉPOTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRÉCEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTÉ (2)	(si déficit)	(si excédent)
		0,00	420 515,67
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	420 515,67	420 515,67
INVESTISSEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	199 515,67	547 131,86
	+	+	+
RÉPOTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRÉCEDENT (2)	305 593,14	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
		42 023,05	0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	547 131,86	547 131,86
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	967 647,53	967 647,53

Leucate Renouveau	Pour
Leucate Citoyenne	Abstention

Leucate Bleu Marine	Abstention
MASSA Alain	Abstention
MAHDI Frédéric	Abstention

4.4 Événementiel »

- **Approuver** le budget supplémentaire 2025 du budget annexe « Événementiel » comme suit :

VILLE DE LEUCATE - EVENEMENTIEL - BS - 2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1
EXPLOITATION		
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	23 302,52 0,00
	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00 0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTÉ (2)	(si déficit) (si excédent)
		0,00 23 302,52
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	23 302,52 23 302,52
INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	0,00 0,00
	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00 0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)	(si solde négatif) (si solde positif)
		0,00 0,00
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	0,00 0,00
TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (3)	23 302,52 23 302,52

Budget annexe «

2025 du budget annexe

Leucate Renouveau	Pour
Leucate Citoyenne	Abstention
Leucate Bleu Marine	Abstention
MASSA Alain	Contre
MAHDI Frédéric	Contre

5 AUTORISATION DE RECOURS EXCEPTIONNEL À L'EMPRUNT

► **Donner** une délégation supplémentaire du conseil municipal au Maire de procéder, pour l'exercice 2025 et sur le budget principal et dans la limite de 700 000 euros, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus.

Maison au 8 rue du Moulin pour l'école.

Vote Pour Unanimité.

6 APPROBATION DES BUDGETS 2025 DE L'OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME

6.1 Budget « Principal »

► **Approuver** le budget primitif 2025 du budget « Principal » de l'Office Municipal de Tourisme comme suit :

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1
EXPLOITATION			
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	760 815,13	732 700,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTÉ (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 28 115,13
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	760 815,13	760 815,13
INVESTISSEMENT			
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	18 931,18	3 899,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 15 032,18
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	18 931,18	18 931,18
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	779 746,31	779 746,31

Leucate Citoyenne : Intervention Jean-Marc VALLVERDU

Lors du conseil municipal du mois de mars 2024 vous nous informiez du possible transfert de la partie accueil et promotion de l'office du tourisme au Grand Narbonne.

Où en est-on aujourd'hui ?

Réponse du maire.

Aujourd'hui aucune évolution n'est prévue, il appartiendra à la prochaine équipe municipale de reprendre ce dossier.

Leucate Renouveau	Pour
Leucate Citoyenne	Abstention
Leucate Bleu Marine	Abstention
MASSA Alain	Contre
MAHDI Frédéric	Contre

6.2 Budget annexe « Commercialisation »

- **Approuver** le budget primitif 2025 du budget annexe « Commercialisation » de l'Office Municipal de Tourisme comme suit :

OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME - OMT COMMERCIALISATION - BP - 2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE			II	A1
EXPLOITATION				
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	110 023,79		155 000,00
	+	+	+	
R E P P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00		0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTÉ (2)	(si déficit) 44 976,21	(si excédent)	0,00
	=	=	=	
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		155 000,00		155 000,00
INVESTISSEMENT				
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	22 401,92		4 137,24
	+	+	+	
R E P P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00		0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif)	18 264,68
	=	=	=	
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		22 401,92		22 401,92
TOTAL				
TOTAL DU BUDGET (3)		177 401,92		177 401,92

Leucate Renouveau	Pour
Leucate Citoyenne	Abstention
Leucate Bleu Marine	Abstention
MASSA Alain	Contre
MAHDI Frédéric	Contre

7 SUBVENTIONS 2025 AUX ASSOCIATIONS

7.1 Budget « Principal »

► **Approuver** le versement des subventions 2025 aux associations tel que précisé dans le tableau ci-dessous :

ASSOCIATIONS	MONTANT
ACCA	3 500,00 €
ALL ANIMATION LEUCATE LA FRANQUI	3 000,00 €
AEROMODELISME LEUCATE	800,00 €
ALFA	1 000,00 €
AMICALE LAÏQUE	10 500,00 €
AMMAC MARINS ANCIENS COMBATTANTS	1 000,00 €
LEUCATE KAYAK	600,00 €
LE PEUPLE DE LA MER	2 000,00 €
ATELIER ARTS DE PORT LEUCATE	950,00 €
ATMHSL (TAEKWONDO LEUCATE)	2 500,00 €
ASCN ANIMATION SPORT CULTURE NATURISTE	2 800,00 €
COLLECTIONNEURS LEUCATOIS	450,00 €
COMBATTANTS UNC	1 000,00 €
CONSULS LEUCATE	3 000,00 €
CYCLO LEUCATE	4 000,00 €
DENTS DU BRIGANTI	600,00 €
ENJAMBEE LEUCATOISE	3 500,00 €
ESTELLA CIRCUS	1 800,00 €
FRANCOISE DE CEZELLY CLUB	11 700,00 €
H'VAL ASSO	500,00 €
KITE SURF LEUCATE FONCTIONNEMENT ACTION JEUNE	6 800,00 €
LES VENDANGES DE L'ART	2 000,00 €
LA LIE	3 000,00 €
LEUCATE CULTURE	5 500,00 €
LEUCATE FOOTBAL CLUB	16 000,00 €
LEUCATE FORCE	2 000,00 €
MARINS PECHEURS RETRAITES	150,00 €
NOTES D'ECUME	40 000,00 €
PETANQUE LA FRANQUI	1 000,00 €
PETANQUE LEUCATOISE	1 000,00 €
PETANQUE CLUB PORT LEUCATE	1 000,00 €
SAVATE BOXE FRANCAISE	2 500,00 €
SCLCM XV	50 000,00 €
SOUVENIR FRANÇAIS	1 200,00 €

TAICHI ADETC	450,00 €
TENNIS CLUB LEUCATOIS	6 000,00 €
VIVRE AU SOLEIL	10 800,00 €
CERCLE DES NAGEURS DE LEUCATE	450,00 €
ESCOLAN PARENT ELEVES LEUCATE	500,00 €
ASSOCIATION ECOLE MARIE CATALA	500,00 €
CAVES LEUCATE TENNIS DE TABLE	450,00 €
VELO SPRINT NARBONNAIS	2 500,00 €
BRAVE'ARTS	1 000,00 €
TOTAL	210 000,00 €

Leucate Citoyenne : Intervention Sophie DEVOUGE

Quels sont les critères et comment la commune tient compte de ces critères dans le

cadre de l'attribution de ces subventions ?

Comment cela se traduit financièrement ?

Réponse du maire.

La procédure est bien établie avec un dossier et des éléments à renseigner, une proposition de subvention est faite. Une discussion peut s'engager avec l'association lors d'une demande particulière pour coller au plus près du projet et on donne à chaque association le plus juste moyen.

Vote Pour Unanimité.

7.2 Budget annexe « Régie Municipale du Port »

► **Approuver** le versement des subventions 2025 aux associations tel que précisé dans le tableau ci-dessous :

ASSOCIATIONS	MONTANT
KITE SURF LEUCATE POLE ESPOIR	5 000,00 €
LEUCATE PECHE EN MER	2 200,00 €
SNSM	5 500,00 €
TEAM PECHE PORT LEUCATE	450,00 €
YCPL	8 000,00 €
TOTAL	21 150,00 €

Vote Pour Unanimité.

8 AUTORISATION D'EXECUTION-MANDATS SPECIAUX

► **Autoriser** le mandat spécial tel que désigné ci-dessus,

► **Accepter** le remboursement des frais de mission relatifs à celui-ci,

Leucate Renouveau	Pour
Leucate Citoyenne	Contre
Leucate Bleu Marine	Ne prends pas part au vote
MASSA Alain	Contre
MAHDI Frédéric	Contre

F DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

1 AVENANT N° 1 AU SOUS-TRAITE D'EXPLOITATION DU LOT DE PLAGE N° 3 CHANGEMENT DE STATUT DE LA SOCIETE MADA

► **Approuver** le principe de modification de statut de la Société MADA

Vote Pour Unanimité.

2 AVENANT N° 2 AU SOUS-TRAITE D'EXPLOITATION DU LOT DE PLAGE N° 6 CHANGEMENT DE STATUT DE LA SOCIETE SAS LA 12

► **Approuver** le principe de modification de statut de la SAS LA 12

Vote Pour Unanimité.

3 AVENANT N° 1 AU SOUS-TRAITE D'EXPLOITATION DU LOT DE PLAGE N° 9 CHANGEMENT DE STATUT DE LA SOCIETE SAS BERTRAND VIDAL

► **Approuver** le principe de modification de statut de la SAS Bertrand Vidal

Vote Pour Unanimité.

4 REGLEMENT D'INDEMNISATION DES COMMERÇANTS

► **Approuver** le principe d'une procédure de règlement amiable des demandes d'indemnisation des commerçants dont le chiffre d'affaires aurait subi une baisse tangible en relation directe avec la réalisation des travaux du quartier de la Vixière

► **Approuver** la composition de la commission d'indemnisation composée des membres suivants :

- D'un juge désigné par le Tribunal Administratif ou d'un juge honoraire (en retraite)
- Du Maire ou son représentant
- De la 1^{ère} adjointe

- De l'élu en charge des travaux / services techniques
- De la Directrice Générale des Services
- D'un représentant de la CCI
- D'un expert-comptable désigné par la ville

► **Approuver** le règlement d'indemnisation joint en annexe,

Vote Pour Unanimité.

5 CASINO – LANCEMENT DE LA NOUVELLE PROCEDURE DE DSP

- **Approuver** le principe de l'exploitation du casino de Leucate dans le cadre d'une concession de service public.
- **Approuver** le contenu des caractéristiques des prestations que doit assurer le concessionnaire, telles qu'elles sont définies dans le rapport sur le choix du mode de gestion, étant entendu qu'il appartiendra ultérieurement à l'exécutif d'en négocier les conditions précises conformément aux dispositions des articles L.1411-4 et L.1411-5 du Code général des collectivités territoriales.

Vote Pour Unanimité.

G RESSOURCES HUMAINES

1 RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION AU CENTRE DE GESTION POUR LA MEDECINE PREVENTIVE

- **Autoriser** Monsieur le Maire à signer la convention d'adhésion au service de médecine de prévention et de santé au travail géré par le centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Aude pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2025 conformément au modèle figurant en annexe,
- **Imputer** les dépenses aux budgets concernés.

Vote Pour Unanimité.

2 MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA COMMUNE

Leucate Citoyenne : Intervention André ILLESCAS

Lorsque l'on vous pose des questions vous nous demandez de vous écrire, lorsque l'on vous précise avoir pris contact avec les autorités vous nous dites que nous n'avons pas eu les bons interlocuteurs et lorsque l'on vous écrit ce qui est le cas depuis plus de quatre mois pour le tableau avec les grades et les indices que vous nous étiez engagé à nous présenter, vous refusez de nous répondre encore.

Avouez que vous êtes adorable, mais dites-nous comment devons-nous procéder ?

Réponse du maire :

Aucune réponse on passe au vote !!!!!!

Leucate Citoyenne : Marie-France BARTHET

Vous n'avez pas répondu à la question et vous refusez de fournir un document qui est légal. Ah ! Ignorer la démocratie c'est un vrai truc chez vous !!!!!

Le maire poursuit l'ordre du jour feignant de ne pas entendre dans une indifférence sourde.

Vote Pour. Unanimité.

3 MODIFICATION DES CONDITIONS D'ATTRIBUTION DES TITRES RESTAURANT

- Attribuer 17 titres par mois au lieu de 15 pour un équivalent temps complet
- Revaloriser la valeur faciale du titre de 5 à 7 €
- Adopter la carte en lieu et place du support papier

Le bénéfice du dispositif est octroyé au personnel permanent, ainsi qu'aux contractuels non permanents sous réserve d'une ancienneté continue minimum d'1 an dans la collectivité, sous statut public ou privé (commune, camping, port).

Il est précisé que les crédits correspondants ont déjà été prévus aux budgets primitifs.

Le Comité Social Territorial prévu le 3 avril 2025 émettra un avis,

- **Valider** les modifications des conditions d'attribution des titres restaurant telles que proposées,
- **Imputer** les dépenses aux budgets concernés.

Délibération retirée de l'ordre du jour par le maire.

4 MISE EN PLACE DE LA PROTECTION SOCIALE POUR LE PERSONNEL DU CAMPING

- Risque santé (participation employeur 50%)

Salarié isolé	Duo	Famille
2,01% PMSS*	4,01% PMSS*	6,02% PMSS*

*Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale

- Risque prévoyance (participation employeur 100% cadre et 50% non cadre)

% salaire brut	Tranche A	Tranche B	Tranche C
Cadre	2,02%	2,73%	2,94%
Non cadre	1,74%	2,46%	2,67%

Ces modalités sont susceptibles d'être modifiées en fonction des évolutions légales ou conventionnelles applicables.

L'exposé du Maire entendu,

Il est proposé au conseil municipal de :

► **Valider** les modalités de protection sociale obligatoire pour les risques santé et prévoyance concernant le personnel de droit privé du service concerné telles que prévues, ► **Imputer** les dépenses au budget concerné.

Vote Pour Unanimité.

H AFFAIRES PORTUAIRES

1 AUTORISATION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC PORTUAIRE

- **Attribuer** une convention d'occupation du domaine public portuaire à la société CHANTIER CATANA, R.C.S Perpignan 449 811 769, dont le siège social est établi à Zone Technique du Port – 66140 Canet en Roussillon, représentée par Mr Christian CASTANIE selon la convention jointe en annexe.
- **Approuver** la conclusion de ladite convention d'occupation du domaine public portuaire jointe en annexe.

Vote Pour Unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

Leucate Citoyenne : Intervention André ILLESCAS.

Le centre ostréicole de Leucate n'est pas simplement un lieu de production d'huîtres, c'est une fierté leucatoise. Gastronomie, tourisme, écologie — il représente une richesse essentielle aujourd'hui menacée. L'inaction, face aux ensablements répétés du grau, met en péril des entreprises, des emplois, et tout un écosystème unique.

Malgré près de 30 années de mandat, les retards dans l'entretien des infrastructures, l'absence de solutions pérennes, la lenteur des démarches administratives non réglées depuis 1996 creusent à présent un fossé entre les acteurs locaux et les pouvoirs publics.

Pas d'autorité, pas de concertation, on a laissé faire depuis des années.

Il est temps d'agir, Leucate est à un tournant, si la situation n'est pas prise à bras le corps, nous assisterons à l'effondrement d'un symbole de développement économique de notre territoire.

Il faut souligner que les ostréiculteurs de Leucate, dans leur grande majorité, sont des professionnels passionnés et engagés qui travaillent dans des conditions souvent difficiles pour offrir un produit d'excellence.

Leur contribution à la renommée gastronomique et touristique de notre commune est indéniable.

Les propos mettant en doute la qualité de leur travail ou leur intégrité financière sont non seulement injustes, mais aussi contre-productifs dans un contexte où nous avons besoin d'unir nos forces pour trouver des solutions concrètes aux défis majeurs auxquels la profession est confrontée.

Pensez-vous retirer les propos peu amènes que vous avez tenu sur les ostréiculteurs ? Quelles solutions pérennes allez-vous mettre en œuvre en dehors de tout renvoyer vers les affaires

maritimes comme par exemple les portes de l'accès au grau qui sont dans un état de délabrement avancé ?

Réponse du maire :

C'est un dossier complexe, évidemment je suis très attaché au centre ostréicole. C'est d'ailleurs moi et la municipalité à l'époque alors qui dans les années 2000 a conduit la rénovation importante par des aménagements jamais connus à l'époque.

Élargissement des quais ; construction des portes, aménagement des garages, décanteur, etc. Etc...

Moi je défends l'huitre de Leucate, pour moi, une dégustation de qualité c'est une dégustation faite avec l'huitre de Leucate, c'est la meilleure dégustation, toute dégustation faite avec une autre huitre que celle de Leucate est pour moi une dégustation de moins bonne qualité. C'est ce que j'ai dit dans les journaux et je n'ai pas dit autre chose.

Il se passe des choses qui ne sont pas normales dans le centre, tout le monde le sait et il faut bien que tout le monde prenne ses responsabilités.

André ILLESCAS

Le sujet est surtout l'ensablement du grau qui pénalise les ostréiculteurs.

Le maire

Face à l'ensablement ce n'est pas qui veut ou qui paye, c'est d'abord qui peut.

André.

Il semblait qu'il y avait des propositions des ostréiculteurs pour fermer les portes à l'entrée du grau.

Le maire

Les portes, je peux en parler

Les portes ont été mises en place pour prévenir des coups de mer, nous avions passé une convention de gestion avec les ostréiculteurs qui devaient les manipuler et les entretenir convention qui n'a jamais été respectée. Un peu au début et puis après elle a tellement estimé être contraignante par certains professionnels, je ne dis pas qui, certains et notamment ceux qui étaient pêcheurs à l'époque. Ils ne sont plus là et certaines portes ont été vandalisées volontairement.

La situation c'est celle-là moi je le leur dis quand je le leur dis, ils ne me disent rien, ils savent que c'est le cas.

Donc qui c'est qui paye, l'ostréiculture est aujourd'hui une activité extrêmement lucrative pour certains.

Elle a été contraignante pour certains professionnels je ne dis pas tous, notamment ceux qui étaient pêcheurs à l'époque et qui ne sont plus là aujourd'hui. Certaines portes ont été vandalisées volontairement. La situation est celle-là, c'est ce que je leur dis aujourd'hui et ils ne me disent rien.

Qui paye ? aujourd'hui l'ostréiculture est une activité extrêmement lucrative pour certains, derrière c'est l'argent des Leucatois que l'on demande pour draguer. Je ne ferai pas n'importe quoi je n'engagerai pas l'argent des Leucatois pour n'importe quoi à n'importe quelle condition.

Quand je vois la situation de nos vigneron qui connaissent une situation bien plus difficile que celle de nos ostréiculteurs actuellement qui ont besoin d'eau et viennent nous voir en nous disant nous on peut payer 400 ou 500 € nous sommes prêts à faire

des efforts, on ne pourra pas aller plus loin, aidez-nous à faire le reste, c'a c'est constructif et on avance.

Des personnes, pas toutes, qui viennent nous dire il faut draguer on ne veut rien payer débrouillez-vous n'est pas un discours acceptable.

Pour draguer il faudra d'abord résoudre les problèmes d'occupation, ils sont nombreux, ils le savent on a une procédure et deuxièmement il faudra un tour de table, s'il n'y a pas de tour de table, il n'y aura pas de dragage.

Les ostréiculteurs quand je les ai avec moi, ils ne me disent pas le contraire, ils sont tous d'accord avec ce que je dis à part deux ou trois.

Il y a des bons ostréiculteurs, 18 tables 500 000 € de chiffre d'affaires 18 tables en production, il y a d'autres ostréiculteurs 22 tables, 10 tables en production, la moitié, 2 millions d'euros de chiffre d'affaires, s'il n'y a pas d'huitre extérieure qui rentre en masse, ce n'est pas l'ostréiculteur c'est Haris Potter.

André.

Encore une fois il s'agit de l'ensablement du grau, les ostréiculteurs ne peuvent pas sortir les bateaux

Le maire

Ce sont les gens qui ne veulent pas contribuer, il y a une situation juridique qui ne permet pas efficacement de lutter contre les avis on veut changer de situation et on attendra d'avoir cette situation pour pouvoir lutter contre ces avis.

Sur le dragage on attend un tour de table, lorsque ce tour de table sera fait l'État, la commune, la région, les ostréiculteurs, quand le tour de table aura été fait on verra à ce moment là qui peut draguer et on draguera.

Pour exercer l'autorité il faut un titre qui permettre d'exercer l'autorité, c'est la raison pour laquelle on souhaite changer de titrage et passer de la concession aux autorisations d'exploitation de culture marine qui permettront d'exercer de meilleurs contrôles.

On attend une résolution globale sur l'ensemble des problèmes, tous ces pontons installés favorisent l'ensablement.

Pourquoi il n'y a plus de concession entre l'État et la commune depuis 1996.

Parce qu'il y a des réticences sur lesquelles moi, je ne lâcherai pas, c'est qui produit pour faire déguster et la dégustation sera liée et proportionnelle aux capacités de production. Aujourd'hui il y a des producteurs qui ont zéro table en production, il y en a un qui a quatre tables et pas une en production et qui font de la dégustation.

Marie-France

Pourquoi en 29 ans vous n'avez pas réussi à résoudre le problème ?

Le maire

Nous avons demandé la concession à plusieurs reprises, ce n'est pas notre procédure, c'est l'État qui doit conduire sa procédure,

Marie-France

Oui, mais en concertation avec vous et les ostréiculteurs.

Le maire

Oui, bien sûr je pense que la situation , je ne veux pas faire de procès d'intention, pas tout le monde encore une fois il y a une bonne moitié voir encore plus de bons professionnels et une autre qui déconne, je pense que la situation ne permet ni à l'État

vraiment ni à la commune d'intervenir dans la résolution de certains abus qui conviennent bien à certaines situations professionnelles, donc on a trouvé une solution, on attend de la mettre en œuvre, sur le tour de table on l'attend pour mettre en œuvre le dragage.

Je pense que l'on est proche de la solution même s'il faut en passer par une phase un peu difficile, on ne fait pas d'omelette sans casser des œufs.

Commentaire Leucate Citoyenne

La réponse du maire n'est pas à la hauteur de la situation.

Si un aménagement a été réalisé dans les années 2000, le constat aujourd'hui est qu'aucun suivi aucune évaluation de la situation ostréicole n'a été conduite par la municipalité depuis au moins les 25 dernières années.

Le maire met en lumière les querelles mais pas les projets, pas les accompagnements, pas les stratégies de développement économique, de partenariat qu'aurait dû mettre en œuvre la municipalité pour pérenniser l'activité ostréicole et la mettre en valeur.

L'activité des ostréiculteurs est un phare pour l'attractivité de Leucate et son développement économique : soutenir les ostréiculteurs devrait être une priorité de la mairie.